

# JOURNAL SPÉCIAL DES SOCIÉTÉS

Mercredi 5 septembre 2018 – numéro 62

Journal Officiel d'Annonces Légales, d'Informations Générales, Juridiques, Judiciaires et Techniques depuis 1898

## Université d'été du MEDEF Jouy-en-Josas, 28-29 Août 2018



Photo © JSS

Le 27 août dernier, Bruno Le Maire, ministre de l'Économie et des Finances, annonçait le report au 1<sup>er</sup> octobre 2019 de l'entrée en vigueur de la baisse de cotisations patronales de quatre points, qui devait entrer en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier, ainsi qu'une augmentation du taux de versement du cinquième acompte de l'impôt sur les sociétés pour celles qui réalisent plus de 250 millions de chiffre d'affaires. Deux mesures décidées dans le cadre du projet de loi de finances pour 2019 et qui représentent pour l'État une économie d'environ trois milliards d'euros. « *Tout le monde sera mis à contribution pour rétablir les équilibres des finances publiques, les entreprises aussi* », avait déclaré l'homme politique à la presse pour justifier ces décisions, froidement accueillies par le monde entrepreneurial. À la veille de la tenue de l'Université d'été du MEDEF, on ne peut pas dire que le moment était bien choisi pour faire part de ce revirement. Le tout nouveau président de l'organisation patronale, Geoffroy Roux de Bézieux, ne s'est d'ailleurs pas gêné pour le faire remarquer au Premier ministre, présent à cette occasion :

« *les mesures budgétaires annoncées hier par Bruno Le Maire sont un très mauvais signal* ». Le dirigeant du Mouvement des entreprises de France a cependant reconnu « *la confiance redonnée aux entrepreneurs et la politique pro-entreprise menée par le gouvernement* », mais « *cette confiance retrouvée est fragile* » a-t-il mis en garde. Dans la foulée, Édouard Philippe lui a répondu. Ce dernier a insisté sur les actions menées depuis plus d'un an en faveur de l'entreprise (baisse de l'impôt sur les sociétés, maintien du Crédit impôt recherche, transformation du CICE en baisse de cotisations pérennes...) et sur les bénéfices qu'apportera la future loi Pacte. « *Nous avons pris des engagements clairs pour les entreprises et nous ne les remettons pas en cause d'ici à la fin du quinquennat* » a-t-il promis aux six mille entrepreneurs réunis à Jouy-en-Josas. Des chefs d'entreprise qui n'ont pas perdu foi en l'Exécutif, et qui sont même plutôt en phase avec ses objectifs, mais qui ont bien fait comprendre qu'ils allaient rester vigilants, tant ils préfèrent les « *preuves d'amour aux déclarations d'amour* ».

Maria-Angelica Bailly

### Droit maritime et Brexit

p. 7



### Contrats de construction

Wilful misconduct - p. 10



Journal habilité pour les départements de Paris, Yvelines, Essonne, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne et Val-d'Oise — Parution : mercredi et samedi  
8, rue Saint Augustin — 75002 PARIS — Internet : [www.jss.fr](http://www.jss.fr)

Téléphone : 01 47 03 10 10

Télécopie : 01 47 03 99 00

E-mail : [redaction@jss.fr](mailto:redaction@jss.fr) / [annonces@jss.fr](mailto:annonces@jss.fr)

# JOURNAL SPÉCIAL DES SOCIÉTÉS

Mercredi 5 septembre 2018 – numéro 62

Journal Officiel d'Annonces Légales, d'Informations Générales, Juridiques, Judiciaires et Techniques depuis 1898

## Université d'été du MEDEF Jouy-en-Josas, 28-29 Août 2018



Photo © JSS

Le 27 août dernier, Bruno Le Maire, ministre de l'Économie et des Finances, annonçait le report au 1<sup>er</sup> octobre 2019 de l'entrée en vigueur de la baisse de cotisations patronales de quatre points, qui devait entrer en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier, ainsi qu'une augmentation du taux de versement du cinquième acompte de l'impôt sur les sociétés pour celles qui réalisent plus de 250 millions de chiffre d'affaires. Deux mesures décidées dans le cadre du projet de loi de finances pour 2019 et qui représentent pour l'État une économie d'environ trois milliards d'euros. « *Tout le monde sera mis à contribution pour rétablir les équilibres des finances publiques, les entreprises aussi* », avait déclaré l'homme politique à la presse pour justifier ces décisions, froidement accueillies par le monde entrepreneurial. À la veille de la tenue de l'Université d'été du MEDEF, on ne peut pas dire que le moment était bien choisi pour faire part de ce revirement. Le tout nouveau président de l'organisation patronale, Geoffroy Roux de Bézieux, ne s'est d'ailleurs pas gêné pour le faire remarquer au Premier ministre, présent à cette occasion :

« *les mesures budgétaires annoncées hier par Bruno Le Maire sont un très mauvais signal* ». Le dirigeant du Mouvement des entreprises de France a cependant reconnu « *la confiance redonnée aux entrepreneurs et la politique pro-entreprise menée par le gouvernement* », mais « *cette confiance retrouvée est fragile* » a-t-il mis en garde. Dans la foulée, Édouard Philippe lui a répondu. Ce dernier a insisté sur les actions menées depuis plus d'un an en faveur de l'entreprise (baisse de l'impôt sur les sociétés, maintien du Crédit impôt recherche, transformation du CICE en baisse de cotisations pérennes...) et sur les bénéfices qu'apportera la future loi Pacte. « *Nous avons pris des engagements clairs pour les entreprises et nous ne les remettons pas en cause d'ici à la fin du quinquennat* » a-t-il promis aux six mille entrepreneurs réunis à Jouy-en-Josas. Des chefs d'entreprise qui n'ont pas perdu foi en l'Exécutif, et qui sont même plutôt en phase avec ses objectifs, mais qui ont bien fait comprendre qu'ils allaient rester vigilants, tant ils préfèrent les « *preuves d'amour aux déclarations d'amour* ».

Maria-Angelica Bailly

### Droit maritime et Brexit

p. 7



### Contrats de construction

Wilful misconduct - p. 10



Journal habilité pour les départements de Paris, Yvelines, Essonne, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne et Val-d'Oise — Parution : mercredi et samedi  
8, rue Saint Augustin — 75002 PARIS — Internet : [www.jss.fr](http://www.jss.fr)

Téléphone : 01 47 03 10 10

Télécopie : 01 47 03 99 00

E-mail : [redaction@jss.fr](mailto:redaction@jss.fr) / [annonces@jss.fr](mailto:annonces@jss.fr)

J 3 TEL

SAS au capital de 85 371,45 Euros  
Siège social : 91940 LES ULIS  
15, avenue du Hoggar Parc Victoria  
Le Vancouver ZA de Courtaboeuf  
325 476 695 R.C.S. EVRY

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 31/08/2018, il a été décidé de modifier la dénomination

de la société qui devient : **Tenedis**

L'article 3 des statuts a été modifié en conséquence.

Le dépôt légal sera effectué au RCS d'EVRY.

816693

**DISSOLUTIONS**

**S.C.I LACOUTEL**

SCI en liquidation  
au capital de 9 600 Euros  
Siège Social : 91580 ETRECHY  
ZAC des Gravelles  
2, rue des Chênes Rouges  
401 269 642 R.C.S. EVRY

**PUBLICATION LÉGALE**

Aux termes d'une délibération en date du 27 juillet 2018, la collectivité des associés a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 27 juillet 2018, et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Elle a nommé en qualité de liquidateur Madame Francine COUTELIER demeurant : 307, impasse de Bonnegarde - Chemin de la Crac - 83136 FORCALQUEIRET et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, acquitter le passif.

Le siège de la liquidation a été fixé au siège social de la société, adresse où doivent être envoyés tous les actes et documents concernant la liquidation.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'EVRY.

LE LIQUIDATEUR.

816564

**ALEX CHURRASCO**

Société par Actions Simplifiée  
en liquidation au capital de 2 000 Euros  
Siège social : 91430 IGNY  
2, rue Lavoisier  
815 092 309 R.C.S. EVRY

L'AGE du 04/06/18 a décidé de la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour. M. Alexandre TARALHO PEREIRA DA SILVA, demeurant 14 bis, allée des Petites Bruyères, 77181 COURTRY est nommé liquidateur. Le siège de la liquidation est fixé au siège social.

Mention sera faite au RCS d'EVRY.

816680

**AVIS RELATIFS  
AUX PERSONNES**

**CHANGEMENTS  
DE NOM**

M. GABIN, SAM, MATHIS MITAULT, né le 05/09/1999 à MEAUX (77) de nationalité FRANCAISE, demeurant 1, RUE DE VERDUN, 91300 MASSY, dépose une requête auprès du Garde des Sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de HOLSTER.

816641

**HAUTS-DE-SEINE**

92

**SOCIÉTÉS**

**CONSTITUTIONS**

Aux termes d'un acte authentique en date du 31/08/2018 reçu par Me GUILLERMAIN, notaire associé de la SCP située 7, avenue de l'Europe, 92310 SEVRES, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **CELLYJE**  
Forme : SAS  
Capital : 1 000,00 Euros  
Siège social : 13, avenue Marguerite Renaudin, 92140 CLAMART.

Objet : l'achat et la vente de tous biens et droits immobiliers, ou de parts ou actions de sociétés immobilières, la construction, rénovation ou réhabilitation de tous immeubles en vue de leur vente en bloc ou par lot.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.

Président de SAS : M. JACQUEMART Yannick, demeurant 13, avenue Marguerite Renaudin 92140 CLAMART.

Directeur Général : Mme BOYER Christelle, demeurant 13, avenue Marguerite Renaudin, 92140 CLAMART.

La société sera immatriculée au R.C.S. de NANTERRE.

816704

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 29/08/2018 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **SCI SALSOLA**

Forme : SCI.  
Objet : dans le cadre de l'administration civile du patrimoine strictement privé des associés, en France ou à l'étranger : l'acquisition, la propriété, la mise en valeur, l'administration, la prise à crédit-bail, et l'exploitation par location ou autrement de tous immeubles, droits immobiliers et mobiliers, notamment de parts de sociétés civile immobilières, dont elle pourrait devenir propriétaire, nue-propriétaire ou usufruitière par voie d'acquisition, d'échange, d'apport ou autrement et notamment la mise à disposition gratuite au profit des associés.

Siège social : 21, avenue Perronet, 92200 NEUILLY-SUR-SEINE.

Capital : 25 000,00 Euros.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.

Cession des parts : Clauses d'agrément.

Gérance : M. Revol Vincent et Mme Goux épouse REVOL Anne demeurant ensemble 21, avenue Perronet, 92200 NEUILLY-SUR-SEINE.

La société sera immatriculée au R.C.S. de NANTERRE.

816721

Avis est donné de la constitution de la SARL : **"CAP'Services 33"**

Au capital de 10 000 euros.  
Siège social : 35 ter avenue Pierre Grenier - 92100 Boulogne-Billancourt.

Objet : La société a pour objet toutes prestations de service et d'assistance dans le domaine des services à la personne au bénéfice de particuliers dits publics fragiles.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés de NANTERRE.

Gérant : Mme Mailys CANTZLER demeurant 3, rue Laval - 92210 Saint-Cloud nommée pour une durée de trois 3 ans.

816602

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 15/04/2018, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination :  
**Tout pour le TOUTOU**

Forme : SAS.  
Capital : 30 000,00 Euros.  
Siège social : 103, rue Perronet, 92200 NEUILLY-SUR-SEINE.

Objet : la création d'une communauté mettant en relation des propriétaires d'animaux et des prestataires de services tels que gardes, promenades, transports, toilettes ou autres services ou vendeurs et revendeurs de produits en relation avec les animaux, en particulier mais non exclusivement les chiens et les chats.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque associé a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par un mandataire de son choix, qui peut ou non être un associé. Chaque action donne droit à une voix.

Les actions sont librement cessibles entre actionnaires ; agrément pour les autres.

Président de SAS : Mme TAIEB épouse GAUTHIER Monique, demeurant 103, rue Perronet, 92200 NEUILLY-SUR-SEINE.

La société sera immatriculée au R.C.S. de NANTERRE.

816563

Aux termes d'un acte SSP 30 Août 2018, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée.

Dénomination : **ELAA**  
Siège : 108 rue des Tennerolles, 92210 ST CLOUD.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NANTERRE.

Capital : 2 000 Euros.

Objet : Le Conseil en Stratégie, Management, et Opérations pour les entreprises, les administrations et associations, l'assistance aux équipes projet et le développement de services associés.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : M. Laurent MIDRIER, demeurant 108 rue des Tennerolles, 92210 SAINT CLOUD.

POUR AVIS, Le Président.

816649

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 27/07/2018, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **PETIT GRIS**

Forme : SAS.  
Capital : 1 000,00 Euros.

Siège social : 35, rue Nationale - 92100 BOULOGNE BILLANCOURT.

Objet : toute activité se rapportant à la restauration, la pâtisserie, les services de traiteur, de vente à emporter, salon de thé, épicerie fine. Toute activité se rapportant au conseil en organisation et à l'organisation d'événements culinaires.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS.

Président de SAS : M. ASCIONE Jean-Baptiste, demeurant 4, square La Bruyère 75009 PARIS.

La société sera immatriculée au RCS de NANTERRE.

816717

**TRANSFORMATIONS**

**BONNEL MONUMENTS  
HISTORIQUES**

SARL au capital de 101 000 Euros  
Siège social : 92000 NANTERRE  
61, avenue Jules Quentin  
818.766 289 R.C.S. NANTERRE

Par décisions de l'associé unique du 3 septembre 2018, l'Associé unique, décide :

- de transformer la Société en Société par Actions Simplifiée avec effet à compter de ce jour. Cette transformation n'entraînera pas la création d'une personne morale nouvelle.

Le capital social restera fixé à 101 000 Euros.

L'Associé unique, prend acte que le mandat de Gérant de M. Mathieu JAHAN cessera à compter des présentes décisions et décide de nommer en qualité de **Président VCF OUEST** (Société par actions simplifiée au capital de 86 580 Euros ; dont le siège social est sis 3, rue des Meuniers - ZA des Hauts de Couëron - 44220 COUËRON ; immatriculée sous le numéro 450 497 821 RCS NANTES) avec effet à compter de ce jour, pour une durée illimitée.

L'Associé unique confirme le Cabinet KPMG dans ses fonctions de Commissaire aux Comptes, pour la durée de son mandat restant à courir.

L'Associé unique décide que :

- la durée de l'exercice social en cours n'a pas à être modifiée du fait de l'adoption de la forme de Société par Actions Simplifiée ;

- les comptes de cet exercice social seront établis, présentés et contrôlés selon les dispositions prévues par la loi ainsi que par les nouveaux statuts de la société sous sa forme de société par actions simplifiée ;

- L'Associé unique statuera sur ces comptes et sur l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018 conformément aux dispositions prévues par la loi et aux règles fixées par les nouveaux statuts.

Pour avis.

816661

**LE BALZAR SARL**

SARL au capital de 1 383 169,95 Euros  
Siège social : 92400 COURBEVOIE  
5-6, place de l'Iris tour Manhattan  
501 661 854 R.C.S. NANTERRE

Aux termes des Décisions de l'Associé Unique en date du 01.09.2018, il a été décidé :

- de transformer la société en Société par Actions Simplifiée, sans création d'un être moral nouveau, et d'adopter la nouvelle forme des statuts. L'objet, la durée et le siège social de la société n'ont pas été modifiés. La dénomination sociale

sera désormais : **LE BALZAR SAS**

- de nommer en qualité de **Président**, M. Frédéric DUPUIS, domicilié 5-6, place de l'Iris, Tour Manhattan, 92400 COURBEVOIE ;

- de nommer en qualité de **Commissaire aux comptes titulaire**, la société SOCIETE FIDUCIAIRE NATIONALE DE REVISION COMPTABLE - FINAUDIT, sis 41, rue du Capitaine Gynemer 92400 COURBEVOIE, 334 301 488 RCS Nanterre et en qualité de **Commissaire aux comptes suppléant**, la société SAREX, sise 67, boulevard du Point du Jour 06700 ST LAURENT DU VAR, 307 516 252 RCS Antibes.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Le dépôt légal sera effectué au RCS de NANTERRE.

816712

